

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

# **La Francophonie dans le monde 2006-2007**

**Synthèse pour la Presse**

 Nathan

## La Francophonie dans le monde 2006-2007

- Préface de Abdou DIOUE, Secrétaire général de la Francophonie
- Avant-propos de Catherine LUCET, Présidente des Éditions NATHAN
  - Sommaire de l'ouvrage
  - Résumé des chapitres de l'ouvrage.

328 pages, Éditions Nathan, Paris, mars 2007. Prix : 21,10 euros.  
ISBN : 978-209-882177-4

### **Contacts presse :**

Éditions Nathan :

**Fabienne Rubert**

frubert@nathan.fr

(33) 1 45 87 53 64

Organisation internationale de la Francophonie :

**Julie Tilman**

Julie.tilman@francophonie.org

(33) 1 44 11 12 68

**Alexandre Wolff**

Alexandre.wolff@francophonie.org

(33) 1 44 37 33 85

# Préface

Cette édition 2006-2007 de *La Francophonie dans le monde* est une invitation au voyage, une invitation à parcourir les espaces qui structurent la cartographie institutionnelle et populaire de la Francophonie. Espace culturel, espace médiatique, espace économique, espace politique sont ainsi explorés à la lumière d'analyses claires et précises, mais également à la lumière des grands événements qui ont scandé la vie de l'Organisation internationale de la Francophonie au cours de ces deux dernières années. Une large part est ainsi consacrée à ces temps forts que furent le XI<sup>e</sup> Sommet tenu à Bucarest, les Francoffonies – le Festival francophone en France – ou l'Année Senghor qui a été l'occasion de célébrer avec éclat le centenaire de la naissance du Poète-Président, à jamais associé à cette Francophonie qu'il avait rêvée, pensée, conçue pour affronter les défis d'aujourd'hui, au premier rang desquels le combat pour la diversité linguistique et culturelle.

Cet enjeu, éminemment politique, dans un monde aux équilibres rompus depuis la fin de la Guerre froide, mobilise depuis plusieurs années déjà notre organisation qui a du reste joué un rôle déterminant dans l'adoption et la ratification, à l'Unesco, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Tout ce qui renforce la Francophonie, à l'instar des autres grandes aires linguistiques que sont notamment l'hispanophonie, la lusophonie, l'anglophonie ou l'arabophonie, renforce cette nécessaire pluralité linguistique et culturelle sans laquelle l'instauration d'une démocratie à l'échelle mondiale resterait illusoire. Et la Francophonie se porte bien, comme en témoigne la première partie de ce rapport qui nous dresse un état très encourageant de la situation du français dans le monde.

Mais le monde change sans cesse, et la Francophonie se doit de changer avec lui. C'est ce souci d'adaptation aux réalités de la société internationale contemporaine, comme aux aspirations profondes des peuples francophones qui a présidé aux réformes institutionnelles présentées ici. À cet égard, il nous fallait, au nom de la solidarité qui reste le maître mot de notre coopération multilatérale, viser à plus de rigueur et d'efficacité. Les réformes mises en œuvre nous en donnent aujourd'hui les moyens. Mais nous avons le devoir, dans le même temps, de développer une réflexion sur les grands problèmes qui engagent le devenir de la planète afin de faire entendre clairement notre voix, particulièrement dans les instances internationales. Ce rôle de réflexion, longtemps dévolu au Haut Conseil de la Francophonie, et aux éminentes personnalités qui le composaient, sera renforcé mais selon des modalités différentes. De la même manière, cet ouvrage de référence sera désormais publié sous une forme nouvelle afin d'informer au mieux tous ceux qui par intérêt, par goût, ou par curiosité veulent, par-delà les clichés et les idées reçues, mieux connaître la Francophonie, ce qu'elle est, ce qu'elle fait, et les valeurs qu'elle entend porter au sein et au-delà de son espace géographique.



**Abdou Diouf**  
Secrétaire général de la Francophonie



# Avant-Propos

C'est un honneur et une joie pour les Éditions Nathan de publier l'Édition 2006-2007 de *La Francophonie dans le Monde*.

Participer au développement de la Francophonie c'est, comme le dit très justement Abdou Diouf, se battre « pour la diversité linguistique et culturelle » plus que jamais nécessaire.

Et pour gagner cette lutte, l'un des moyens d'action les plus efficaces est certainement l'éducation.

Depuis leur création, les Éditions Nathan ont œuvré à l'amélioration de l'enseignement du français et en français dans la plupart des pays francophones.

Nous faisons aujourd'hui partie du Groupe Éditis avec les Dictionnaires Le Robert et Clé International, éditeur de français langue étrangère, ce qui fait de nous un acteur majeur de l'édition francophone.

Dans cet horizon élargi nous avons toujours à cœur de créer les meilleurs outils pédagogiques pour chaque pays, chaque contexte éducatif et culturel. Ceci est rendu possible grâce aux relations de confiance, de partenariat véritable que nous avons nouées avec les responsables pédagogiques et politiques de plus de 50 pays francophones.

Nous avons ainsi créé ou coédité des ouvrages pour tous les niveaux, de la maternelle à l'enseignement supérieur, et dans presque toutes les disciplines.

Dès 1991, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique s'était tournée vers Nathan pour lancer une collection de littérature francophone toujours largement diffusée sur les cinq continents.

*La Francophonie dans le monde 2006-2007* est, plus encore que les éditions précédentes, un ouvrage de référence précis, ambitieux, courageux !

Bien au-delà du cercle des amoureux de la langue française, il interpellera tout lecteur soucieux du devenir d'un monde – le nôtre ! – qui ne pourra connaître la démocratie et la paix que s'il sait valoriser l'éducation, la parole « plurielle » et le dialogue des cultures.



**Catherine Lucet**  
**Présidente des Éditions Nathan**

# Sommaire

|                    |   |
|--------------------|---|
| Préface .....      | 5 |
| Introduction ..... | 7 |

## PREMIÈRE PARTIE : **L'état du français dans le monde**

|   |    |
|---|----|
| <b>Chapitre 1.</b> Le dénombrement des francophones .....   | 15 |
| <b>Chapitre 2.</b> Évolution de l'enseignement du et en français<br>dans le monde (1994-2002) ..... | 23 |
| <b>Chapitre 3.</b> Actualité de l'enseignement du et en français dans le monde ..                   | 39 |
| <b>Chapitre 4.</b> Le français en Louisiane .....   | 71 |
| <b>Chapitre 5.</b> L'adaptation linguistique des migrants en Francophonie du Nord ..                | 77 |
| <b>Chapitre 6.</b> Créolophonie et Francophonie .....   | 85 |

## DEUXIÈME PARTIE : **Culture et création**

|  |     |
|--|-----|
| <b>Chapitre 1.</b> La diversité culturelle .....                 | 103 |
| <b>Chapitre 2.</b> L'actualité culturelle francophone .....      | 109 |
| <b>Chapitre 3.</b> Les prix .....                                | 133 |
| <b>Chapitre 4.</b> Les littératures d'expression française ..... | 137 |
| <b>Chapitre 5.</b> Panorama des cinémas francophones .....       | 149 |

## TROISIÈME PARTIE : **Médias et communication**

|   |     |
|---|-----|
| <b>Chapitre 1.</b> Les principaux acteurs de la Francophonie<br>médiatique internationale .....         | 157 |
| <b>Chapitre 2.</b> Les médias francophones en Europe centrale et orientale ....                         | 165 |
| <b>Chapitre 3.</b> La liberté de la presse dans l'espace francophone .....                              | 185 |
| <b>Chapitre 4.</b> La Francophonie et les technologies de l'information<br>et de la communication ..... | 197 |

## QUATRIÈME PARTIE : **Économie et solidarité**

|  |     |
|--|-----|
| <b>Chapitre 1.</b> Les enjeux économiques de la Francophonie ..... | 209 |
| <b>Chapitre 2.</b> La santé au cœur du développement .....         | 227 |

## **CAHIER COULEUR**

|  |        |
|--|--------|
| Les francophones dans les pays .....                         | I      |
| Le monde de la Francophonie .....                            | II-III |
| Les apprenants du et en français .....                       | IV     |
| Les locuteurs de créole dans les pays membres de l'OIF ..... | V      |
| Les organisations internationales en Afrique .....           | VI     |
| Le sida dans le monde et en Afrique .....                    | VII    |
| Le paludisme dans le monde et en Afrique .....               | VIII   |

## CINQUIÈME PARTIE : **Démocratie et État de droit**

|   |     |
|---|-----|
| <b>Chapitre 1.</b> État de droit : le suivi de Bamako .....             | 259 |
| <b>Chapitre 2.</b> La réforme institutionnelle de la Francophonie ..... | 263 |
| <b>Chapitre 3.</b> La parité en Francophonie .....                      | 269 |

|                        |     |
|------------------------|-----|
| Bibliographie .....    | 299 |
| Notes de lecture ..... | 305 |
| Index .....            | 312 |

# L'état du français dans le monde

## 1 Dénombrement des francophones

200 millions de francophones, dont 72 millions de francophones partiels : telle est l'évaluation à laquelle parviennent les auteurs du rapport, non sans avoir précautionneusement rappelé qu'il ne pouvait s'agir que d'estimations et appelé de leurs vœux la constitution d'instruments de mesure plus scientifiques. Par rapport aux données précédentes, le nombre de locuteurs capables de faire face aux situations de communication courante a augmenté de même que le nombre de locuteurs ayant une compétence en français plus limitée. Cette augmentation est due, d'une part, à la prise en compte des États ayant adhéré à l'Organisation internationale de la Francophonie depuis la dernière enquête ; d'autre part, à des réévaluations substantielles du nombre de francophones dans des pays d'Afrique subsaharienne dont la population a considérablement augmenté, comme le Tchad ou le Togo. Enfin, une enquête dans les États du continent américain non membres de l'OIF a permis d'estimer le nombre de francophones à 1 800 000 et le nombre de francophones partiels à 600 000.

Les pays où l'on trouve le plus de francophones et francophones partiels pour l'Afrique du Nord, sont le Maroc en nombre et la Tunisie en pourcentage de la population totale ; pour l'Afrique subsaharienne, la République démocratique du Congo en nombre et le Gabon en pourcentage ; pour l'Europe centrale et orientale, la Roumanie en nombre et en pourcentage. Au Moyen-Orient, le Liban devance largement l'Égypte en pourcentage ; dans l'océan Indien, Madagascar passe devant les Comores en nombre mais pas en pourcentage ; en Extrême-Orient, avec des valeurs très faibles, si le Viêt Nam est premier en nombre, le Cambodge l'est en pourcentage ; en Europe de l'Ouest, les pourcentages atteignent, bien sûr, quasiment les 100 % en France et en Communauté française de Belgique, et s'en rapprochent au Luxembourg. Le Québec, quant à lui, recense plus de 6 millions de francophones, soit 83,1 % de sa population. Pour l'ensemble du Canada, le nombre de locuteurs est en progression et se situe à plus de 9,2 millions.

## 2 Évolution de l'enseignement du et en français

Cette étude, réalisée sur la période 1994-2002, porte sur 170 États et gouvernements membres ou non de la Francophonie. Elle cherche à identifier le nombre de personnes pour lesquelles le français est soit langue d'enseignement, soit langue enseignée en s'intéressant tour à tour aux grandes régions géographiques que sont l'Afrique du Nord et le Moyen Orient, l'Afrique subsaharienne et l'océan Indien, le continent américain et la Caraïbe, l'Asie et l'Océanie et enfin l'Europe. Elle vise ainsi à mettre en lumière, à partir d'une estimation chiffrée appuyée sur une méthodologie spécifique, les grandes tendances que l'on observe durant cette période.

Entre 1994 et 2002, le nombre d'apprenants du et en français dans le monde augmente de 15 409 252 personnes, soit 20 % de plus qu'en 1994, mais cette tendance subit

un tassement entre 2000 et 2002. Passant de 75 340 561 apprenants en 1994 à 90 749 813 en 2002, on peut parler d'une augmentation globale significative. L'analyse par région permet d'enregistrer que l'augmentation la plus importante du nombre d'apprenants concerne l'Afrique et le Moyen Orient (60,37 %) et que la baisse affecte l'Europe tandis que l'évolution n'est pas spectaculaire ailleurs.

Les taux de scolarisation ayant crû de manière beaucoup plus rapide que le nombre d'apprenants de et en français, l'évolution du nombre de ces apprenants par rapport au nombre d'enfants scolarisés est défavorable, sauf en Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien où elle est tout juste positive.

L'étude analyse les facteurs favorables ou défavorables à l'enseignement du français, d'abord de façon générale puis dans une déclinaison région par région.

En Afrique du Nord et au Moyen Orient, le contexte est favorable à l'enseignement du français, essentiellement en raison de l'augmentation progressive de la scolarisation, mais cet afflux d'apprenants affecte la qualité de l'enseignement et le plurilinguisme joue, selon le contexte, aussi bien en faveur du français qu'à son détriment. Des perspectives sont à rechercher dans une didactique convergente de l'arabe et du français, dans la formation initiale et continue des enseignants et dans le développement d'activités extrascolaires en français.

En Afrique subsaharienne et dans les pays de l'océan Indien, la progression des effectifs scolaires dans de nombreux pays est propice à l'enseignement du français bien que le taux général de scolarisation demeure alarmant. Les obstacles à cet enseignement se situent au niveau de la formation des maîtres et de l'absence fréquente de prise en compte des langues maternelles dans les stratégies d'enseignement. La conscience accrue de ces lacunes et la mobilisation concertée des ressources nationales et de celles de la coopération bilatérale et multilatérale permettraient d'y remédier.

En Amérique et dans les Caraïbes, la situation de l'enseignement du français est contrastée. Elle est stable au Canada francophone et anglophone, en baisse dans le reste du continent américain et variable dans les Caraïbes. Les atouts de cet enseignement sont la politique volontariste bilingue au Canada, la proximité des Antilles et la facilité qu'offrent les créoles à base lexicale française. Ses faiblesses sont la prégnance de l'anglais sur le continent et les développements économiques récents qui avantagent cette langue. Ses perspectives semblent se situer dans l'extension de l'enseignement bilingue et les didactiques centrées sur la prise en compte des créoles.

En Asie et en Océanie, la situation de l'enseignement du français est globalement en régression. Cet enseignement a pour points forts les classes bilingues, les filières universitaires francophones, le réseau éducatif et culturel francophone et la francophilie visible dans de nombreux pays, mais demeure en position de faiblesse par rapport à l'enseignement de l'anglais comme à celui du chinois, en nette progression. Des perspectives s'ouvrent pourtant, liées au potentiel de développement de la région et aux filières élitistes fondées sur le français qu'il convient de renforcer tout en développant l'environnement francophone et les chances d'emploi pour les apprenants.

En Europe, le français qui est la deuxième langue enseignée et qui est langue de travail et langue officielle des institutions européennes, a indéniablement régressé dans les faits. Il devrait, dans l'avenir, tirer profit de l'élargissement de l'Europe, d'un respect plus strict du plurilinguisme au sein des institutions européennes et du rapprochement avec les autres aires linguistiques. Le développement de l'enseignement obligatoire d'une deuxième langue étrangère dans les pays qui n'ont pas adopté cette mesure lui serait également très favorable.

### 3 Actualité de l'enseignement du français

*Cette étude porte sur l'année scolaire 2004-2005 et conclut à la diversité des situations qui appelle une diversification des stratégies comme des structures et des modes d'apprentissage du français.*

En Afrique du Nord et au Moyen Orient, le français demeure un moyen privilégié d'accès au savoir dans le système public plus ou moins selon les pays, et le développement du secteur privé ainsi que la coopération éducative contribuent à son extension. Les efforts dans cette région doivent porter sur le renforcement des centres, instituts culturels et alliances, le développement de l'usage des nouvelles technologies et la formation des enseignants.

En Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien, certaines carences des systèmes éducatifs constituent des freins à l'enseignement du français et en français mais l'image de cette langue y demeure positive, y compris dans les pays non francophones. Des perspectives sont à rechercher dans le soutien aux systèmes éducatifs, la prise en compte des réalités socioéconomiques par l'enseignement, l'aménagement d'un partenariat entre le français et les langues africaines et le développement de la complémentarité entre le système public formel et les autres formes d'enseignement (non formel, privé, enseignement à distance...).

Dans les Amériques et la Caraïbe, dans les pays de la Francophonie, la mobilité et la coopération éducative sont favorables au français, tandis que, hors Francophonie, le français occupe souvent la place de deuxième langue étrangère étudiée. L'avenir de cette langue est lié, dans cette région, à la promotion de l'enseignement des langues étrangères, au développement de la coopération et à la formation des enseignants.

En Asie et en Océanie, la coopération francophone développe des synergies efficaces avec le plan de valorisation du français en Asie du Sud-Est (Valofrase) et le Centre régional francophone pour l'Asie-Pacifique (Crefap). Le secteur privé joue un rôle essentiel pour l'enseignement du français et des considérations géostratégiques incitent plusieurs pays à développer leurs échanges avec les pays francophones. Des perspectives s'ouvrent devant l'enseignement du français qui devrait se consolider grâce au soutien de l'enseignement bilingue et des filières francophones et à l'attrait des formations professionnalisantes.

En Europe, la dynamique de l'élargissement et l'organisation du XI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie à Bucarest profitent à la langue française. Le Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (Crefeco) et les commissions européennes de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) font œuvre utile pour l'enseignement de cette langue. Les nouveaux arrivants dans la famille francophone sont appelés à consolider cette dynamique mais la situation est contrastée. Selon les pays, le français progresse, stagne ou subit un recul préoccupant. Dans les pays de la Francophonie, on note une évolution positive tandis que, hors Francophonie, le positionnement du français demeure fragile. Les développements à attendre et à encourager se situent au niveau de la mobilité des étudiants entre pays francophones et non francophones, du développement de l'enseignement des langues vivantes et de la promotion des études bilingues.

### 4 Le français en Louisiane

*De ses origines francophones, et notamment des immigrations acadiennes du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Louisiane conserve des parlers, des traditions culturelles vivantes, un enseignement significatif du français, et des liens privilégiés avec la France et le Canada, notamment le Québec, comme en a témoigné la solidarité qui s'est manifestée après les ravages causés par le cyclone Katrina en 2005.*

Si le français des colons blancs a presque disparu, le créole louisianais (qui mêle à la base lexicale française des mots africains, espagnols, indiens, anglais) et surtout le cadien (mâtiné lui aussi de nombreux mots étrangers) restent vivaces ; mais ils tendent à se modifier avec l'enseignement de la langue française standard dans les écoles.

Depuis la fin des années 1960, l'enseignement du français s'est développé et a été intégré dans des programmes scolaires d'immersion. En 1983, l'apprentissage devenu obligatoire d'une deuxième langue a favorisé le français (30 % des enfants l'ont choisi à Lafayette), mais plus encore l'espagnol.

Deux grands établissements privés enseignent le français dans le secondaire à La Nouvelle-Orléans et à Bâton-Rouge, et toutes les universités de l'État proposent un enseignement de français. À Lafayette comme à Bâton-Rouge, on peut suivre des cursus de doctorat en études françaises et francophones. Les deux universités publient des revues en français (*Études francophones* et *Mondes francophones*). Des équipes louisianaises sont associées au projet international de recherche linguistique visant à constituer les bases représentatives du français dans chaque pays et région de la Francophonie ; elles ont mis sur pied la « Base de données lexicographiques panfrancophone de Louisiane » (BDLP-Louisiane).

Un milieu associatif dense, des publications et émissions (radiophoniques ou télévisées) en français, des manifestations culturelles nombreuses, ou encore l'aura de chanteurs cadiens comme Zachary Richard, contribuent à créer un environnement francophone chaleureux.

## 5 L'adaptation linguistique des migrants en Francophonie du Nord

*Les mouvements migratoires s'intensifient dans le monde, notamment du Sud au Nord, que ce soit par l'appel à la main d'œuvre étrangère ou l'accueil des réfugiés. Se pose inévitablement la question de l'intégration de ces nouvelles populations qui passe par l'apprentissage de la langue. Une étude comparative des politiques linguistiques en ce domaine donne un aperçu des approches retenues en Francophonie du Nord.*

En France, pendant longtemps, la problématique de l'intégration linguistique des populations immigrées a été traitée presque uniquement par le biais de la scolarisation des enfants, puis, en 2005, a été créé le diplôme initial de langue française, dans le cadre du Contrat d'accueil et d'intégration pour les primo-arrivants.

En Belgique et au Luxembourg, sont organisées des interventions d'interprètes et de médiateurs culturels, ainsi que des mesures de soutien scolaire et d'apprentissage de la langue maternelle.

Au Canada, où, depuis 1988, la Loi sur le multiculturalisme canadien fait de celui-ci une valeur fondamentale de la société, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration aide les nouveaux arrivants à s'intégrer, en particulier sur le plan linguistique.

Au Québec, le Conseil supérieur de la langue française, dans son Plan stratégique en matière de politique linguistique 2005-2008, a décidé de faire de la maîtrise de la langue française par les immigrants l'une de ses deux priorités.

## 6 Créolophonie et Francophonie

Parmi la centaine de créoles, celui à base française, rassemblant plus de 10 millions de locuteurs, fait montre d'une réelle vitalité créatrice, que menace cependant la faible transmission intergénérationnelle.

En rappelant les distinctions entre les créoles anglais, espagnol, français, néerlandais et portugais, les auteurs soulignent l'existence de plus d'une centaine de créoles dans le monde, présents dans de nombreux territoires de la Caraïbe, de l'océan Indien ou d'Afrique, où le créole est la langue première et le français, l'anglais ou le portugais, des langues dites secondes.

Selon les contextes, les créoles, bien que souvent cantonnés à la communication orale, sont indispensables au fonctionnement des institutions publiques et d'enseignement, aussi bien dans les environnements lusophone, qu'anglophone et francophone. Les situations s'étagent entre la séparation des langues en fonction des niveaux d'enseignement ou d'usage et le bilinguisme dit « équilibré » (en Haïti). On trouvera dans l'ouvrage une série de tableaux récapitulants, par territoire, le statut des différentes langues et le nombre de leurs locuteurs.

On découvrira aussi les origines de l'écriture créole, avec le texte littéraire le plus ancien qui remonte à 1754 (un poème de Saint-Domingue), la première grammaire (1770), le tout premier roman (*Atipa*, 1885) du Guyanais Alfred Parépou, qui invente du même coup un système mixte, mi-étymologique mi-phonétique et le premier système graphique entièrement phonétique, créé par deux pasteurs protestants. Enfin, avec l'émergence, dans les années 1970, de poètes, de nouvellistes, de dramaturges et, plus rarement, de romanciers qui s'attachent à bâtir une vraie littérature, le créole est repris dans le théâtre, les médias, les discours politiques, la publicité.

Un simple rappel de quelques noms suffit à mesurer son importance, même si tous n'écrivent pas en créole : Aimé Césaire, Jean Bernabé, Édouard Glissant, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant ou Joseph Zobel<sup>1</sup> (Martinique), Hector Poulet, Maryse Condé, Daniel Maximin ou Gisèle Pineau (Guadeloupe), Elie Stephenson (Guyane), René Depestre, Frankétienne et Syto Cavé (Haïti), Derek Walcott (Sainte-Lucie) qui a reçu le Prix Nobel de littérature en 1992, etc.

Dans les chants et dans la musique, le créole rassemble toutes les composantes culturelles et sociales et donne naissance à des genres célèbres, comme le gwoka, la biguine ou le zouk.

La Francophonie favorise la promotion de la littérature créole au travers de prix littéraires (par exemple, le prix Kadima décerné à la seychelloise Thésia Dick en 2005) et d'aides à l'édition en langues africaines et créoles.

Malgré une certaine vitalité de la création et l'existence de bons réseaux de recherche, la question de la transmission intergénérationnelle se pose et alimente les interrogations sur la survie même, à terme, des créoles.

À noter, à la fin du chapitre, une bibliographie des ouvrages de référence sur le sujet.

1. Le grand écrivain martiniquais, Joseph Zobel, un des fondateurs de la littérature caribéenne de langue française, auteur du célèbre roman *La Rue Cases-Nègres*, est décédé le 17 juin 2006.



# Culture et création

*Le 18 mars 2007, entre en vigueur la Convention sur la diversité culturelle.*

## 1 La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

La Convention a été adoptée en session plénière de l'Unesco le 20 octobre 2005 à une majorité écrasante avec 148 voix pour, deux contre et quatre abstentions. Le mois suivant, lors de sa 21<sup>e</sup> session, la Conférence ministérielle de la Francophonie recommandait aux États et gouvernements membres « de mettre en œuvre le plus rapidement possible les procédures de ratification de la convention et d'en déposer les instruments auprès du Secrétariat de l'Unesco, sans tarder ». C'est le Canada qui a été pionnier en la matière en signant la convention en novembre 2005. Il a été suivi en 2006, d'abord par Maurice, puis par Monaco et la Roumanie, la Croatie et Djibouti, le Burkina Faso, Madagascar et le Togo, la Moldavie, l'Albanie, le Cameroun, le Mali et le Sénégal, enfin par l'Autriche, la Bulgarie, la France, la Lituanie, le Luxembourg, la Slovaquie et la Slovénie. À la date du 18 décembre 2006, vingt et un États membres ou observateurs de la Francophonie avaient déposé à l'Unesco leur instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion. Hors Francophonie, quatorze pays l'avaient fait, et l'adhésion de la Communauté européenne, en tant qu'organisation d'intégration économique régionale, constituait une première ! La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles entrera donc en vigueur le 18 mars 2007, soit trois mois après le dépôt du trentième instrument de ratification effectué le 18 décembre 2006 au siège de l'Unesco. Il s'agit là d'un grand succès salué par le Directeur général de l'Unesco en ces termes : « Le processus de ratification a connu un rythme inédit. Aucune convention de l'Unesco dans le domaine de la culture n'a été adoptée par autant d'États en si peu de temps. »

## 2 L'actualité culturelle francophone

Durant l'année 2006, elle a été marquée en France par « francoffonies ! », le festival dédié à l'ensemble des cultures de l'espace francophone, et, dans le monde entier, par la célébration du centenaire de Léopold Sedar Senghor. En Afrique subsaharienne, les manifestations et les festivals culturels sont de plus en plus nombreux, et les artistes africains continuent de rencontrer succès et reconnaissance sur les scènes et les cimaises internationales. En Afrique du Nord, les manifestations culturelles se multiplient, notamment au Maroc. Montréal était consacrée capitale mondiale du livre en 2005, tandis qu'était inaugurée la Grande bibliothèque du Québec, et le cirque québécois rencontrait dans le monde entier un accueil enthousiaste.

Dans les États non membres de l'OIF, la Fête de la musique, Lire en fête, le Printemps des poètes ont rencontré toujours autant de succès dans des dizaines de pays sur tous les continents. Des cycles de cinéma francophone, des lectures-rencontres avec des écrivains de langue française, des concours de chansons ou des créations théâtrales en français ont ponctué l'actualité culturelle dans des pays aussi divers que l'Algérie, l'Allemagne, l'Australie, le Brésil, la Corée du Sud, Cuba, l'Équateur, l'Italie, la Jamaïque, le Kenya, le Mozambique, la République dominicaine, le Royaume Uni, la Suède, la Tanzanie, sans oublier l'Année de la France en Chine en 2006, et le festival de la Francophonie en Irlande.

Aux États-Unis, la Louisiane et la Nouvelle-Angleterre demeurent un havre pour la francophonie culturelle.

### **3 Les littératures d'expression française**

À l'occasion du Salon du livre 2006 dédié aux littératures francophones, nombre de colloques et de rencontres, et des dossiers dans la presse française, ont été consacrés aux écrivains de langue française non originaires de l'Hexagone, faisant entendre des voix parfois discordantes sur l'expression « écrivains francophones », mais le plus souvent unifiées autour du métier d'écrivain. Pour tous, en effet, la vraie langue est celle de l'écriture.

### **4 L'édition au Maghreb**

Si la littérature au Maghreb compte des noms prestigieux comme Assia Djebar, Tahar Ben Jelloun, Kateb Yacine et bien d'autres, l'édition y a été pendant plusieurs années en proie à de nombreuses difficultés contraignant son développement. Longtemps coupé du grand public, confronté à l'exil de ses meilleurs écrivains et freiné par l'absence quasi complète de politique du livre, le secteur de l'édition semble connaître aujourd'hui un second souffle. En effet malgré les tensions locales, les difficultés persistantes de la chaîne du livre dans la région et la conjoncture internationale, de plus en plus de maisons d'éditions apparaissent et de plus en plus de professionnels du livre s'investissent pour maintenir la diversité et la créativité de la production éditoriale maghrébine.

### **5 Panorama des cinémas francophones**

L'enjeu pour l'Afrique subsaharienne francophone est la production de ses propres images cinématographiques et télévisuelles et la constitution de marchés nationaux et régionaux. Or, si dans les pays du Nord, le cinéma repose en bonne partie sur les chaînes de télévision, que ce soit pour son financement ou pour sa diffusion, il est loin d'en être de même dans cette région. Cependant, d'autres politiques sont possibles comme le prouvent les cas du Maroc ou de l'Afrique du Sud. Toutefois, avec l'essor du documentaire et du numérique, une jeune génération de cinéastes africains est en train d'émerger.

En 2005, et pour la première fois, le nombre de spectateurs pour le cinéma français dans le monde dépassait celui des spectateurs en France même, tandis qu'était inaugurée à Paris une nouvelle cinémathèque.

# Médias et communication

## 1 Les principaux acteurs de la Francophonie médiatique internationale

*TV5, seule chaîne généraliste et multilatérale de la Francophonie, est le deuxième réseau de télévision internationale après MTV. France 24, la nouvelle chaîne française d'information internationale lancée en décembre 2006, vient compléter l'offre francophone sur le marché planétaire et entend jouer dans la cour des grandes (CNN, BBC World...).*

La plupart des médias des pays membres de l'OIF restent encore confinés au territoire national et les quelques grands vecteurs médiatiques qui se sont imposés à l'échelle internationale sont pour la plupart français, qu'il s'agisse de l'AFP qui figure dans le peloton de tête des grandes agences de presse mondiales avec l'anglaise Reuters ou l'américaine AP, ou encore de RFI qui, forte de ses 44 millions d'auditeurs, se place au troisième rang mondial après la britannique BBC World et l'étasunienne Voice of America. TV5, reçue 24 h/24 par plus de 165 millions de foyers et 3 millions de chambres d'hôtel dans le monde, demeure donc à ce jour l'unique grande réussite médiatique de la Francophonie. La France, avec France 24 qui associe le groupe public France télévisions et la chaîne privée TF1, tente de se tailler une place sur le marché planétaire des chaînes d'information, mais avec un budget encore modeste : 86 millions d'euros en 2007 contre environ 650 millions d'euros pour CNN ou 118 millions pour Al Jazira.

La palette francophone ne se limite néanmoins pas à ces seules têtes d'affiche, et le numérique élargit les publics : CFI, fournisseur de programmes, dispense ainsi 6000 heures de programmes français et africains à plus de 100 télévisions dans près de 85 pays ; Africa n°1, la radio franco-gabonaise, compte 31 millions d'auditeurs, en Afrique essentiellement, mais aussi en Europe et en Amérique ; Médi 1, la radio franco-marocaine, en rassemble jusqu'à 23 millions dans le bassin méditerranéen...

Au total, c'est une vingtaine d'opérateurs (médias mais aussi regroupements professionnels, associations ou organismes institutionnels œuvrant au rayonnement international de la Francophonie) qui sont présentés dans ce chapitre.

## 2 Les médias francophones en Europe centrale et orientale

*En Europe centrale et orientale, dont dix-sept pays sont membres ou observateurs au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie, les médias francophones tentent de reconquérir le terrain perdu. Les quelques journaux qui survivent sont soutenus par la coopération française et francophone. L'audiovisuel est plus dynamique, TV5, RFI, CFI, Arte, figurant parmi les grands acteurs francophones de la région.*

Dans cette région traditionnellement francophile et francophone, le français a régressé, sous les régimes communistes, quand les médias ont été étatisés et les publications en langues étrangères (sauf quelques unes destinées aux « pays frères ») supprimées ; mais aussi après l'effondrement des régimes, quand la libéralisation de l'offre linguistique a profité essentiellement à l'anglais.

Les quelques journaux et revues encore édités dans les capitales (*Les Échos de Pologne*, bimensuel qui a pris le relais du *Courrier de Varsovie*, *Bucarest Hebdo*, *À tout Prague...*) sont sous perfusion, et largement distancés par la presse anglo ou germanophone. Les associations locales de professeurs de français publient quasiment toutes un bulletin : *Reflète* en Albanie, *Fréquences francophones* en Bulgarie, *La voix francophone* en Biélorussie...

L'audiovisuel se porte un peu mieux, même si ce sont les productions anglo-saxonnes qui dominent largement le marché. RFI, diffusée dans presque toutes les capitales, a développé des partenariats avec de nombreuses radios locales (quatre au Belarus, une vingtaine en Pologne grâce au relais du câblo-opérateur Aster City...). TV5 a gagné du terrain et touche par câble et satellite (en analogique et numérique) 26 500 000 téléspectateurs (sur 100 267 045 au total en Europe). Arte y a conclu des accords de coopération qui auront permis la diffusion de 5 000 heures de programmes transportés par CFI entre 1993 et 2005. CFI aura fourni, en 2005, 9 442 heures de programmes à des chaînes de 21 pays (soit 13 % de plus qu'en 2004). Des groupes privés comme Europe 1 (une radio à Prague), la CLT (trois stations à Bucarest, Cracovie, Bratislava), ou encore RTL (présent en Roumanie) ont investi le terrain dès l'ouverture de ces pays à l'économie de marché.

### 3 La liberté de la presse dans l'espace francophone

*Avec la multiplication des guerres et des conflits, la situation des médias se détériore ; la liberté de la presse régresse et la vie des journalistes est mise en danger ; le projet de résolution déposé en décembre 2006 au Conseil de sécurité de l'ONU, qui vise à renforcer la protection des journalistes, à refuser l'impunité, à préserver la liberté de la presse, rejoint les engagements de la Francophonie tels qu'exprimés dans la Déclaration de Bamako de 2000, et celle de Saint-Boniface en 2006.*

Si en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, la presse est libre (ce qui n'exclut pas les risques que peuvent faire courir au pluralisme les puissances de l'argent, ou encore les tensions entre le pouvoir et les médias dont témoignent des procès intentés au Canada, en Belgique, en France, en Suisse, pour obtenir des journalistes la révélation des sources), « trop de journalistes sont encore emprisonnés dans les pays membres de l'OIF, ou sujets à la censure », comme le déplorait Abdou Diouf, le secrétaire général de la Francophonie à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse le 3 mai 2006.

Ce sont, au premier chef, les situations de guerre et de conflit qui fragilisent la liberté d'expression et mettent en danger les journalistes. C'est le cas au Liban où deux journalistes ont été assassinés en 2005, en Côte d'Ivoire où les dérives furent aussi le fait de journaux comme *Notre Voie* ou *Le Courrier d'Abidjan* appelant à la violence xénophobe, en Haïti où 5 journalistes ont été tués entre 2000 et 2005, en République démocratique du Congo où l'association Journalistes en danger signalait 58 cas d'emprisonnement dans son rapport de 2005...

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, la situation s'est globalement détériorée : au Liban, mais aussi en Égypte dès l'ouverture de la campagne des législatives, au Maroc où les inculpations pour diffamation se sont multipliées, en Mauritanie après le coup d'État, en Tunisie où de nombreux incidents ont émaillé le Sommet sur la société de l'information...

En Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien, à l'exception de pays comme le Togo et la Centrafrique, la répression des délits de presse prévoit la détention préventive et la prison ferme. Des détentions abusives ou irrégulières ont été signalées au Cameroun, au Niger, au Tchad..., et des violences extra-judiciaires au Gabon, en Guinée, en Guinée équatoriale (qualifiée de « zone grise de la liberté d'expression » par Reporters sans frontières), au Mali, à Madagascar...

Dans les pays francophones d'Asie du Sud-Est, les « cyberdissidents » sont dans la ligne de mire des autorités, et la répression s'abat parfois lourdement. Les médias sont sous surveillance des pouvoirs en place, qui exercent une censure.

En Europe centrale et orientale, la liberté de la presse a progressé de manière spectaculaire en République tchèque, Hongrie, Lituanie, Slovaquie, Slovénie. Mais la situation reste préoccupante dans d'autres pays : pressions et violences signalées en Albanie, Croatie, Géorgie ; décisions répressives relevées en Moldavie, en Pologne.

Partout, la liberté de la presse reste une conquête fragile : d'où le rôle irremplaçable des ONG répertoriées dans ce chapitre (Reporters sans frontières, Amnesty international, l'Association mondiale des journaux, Journalistes en danger...) qui œuvrent pour la préserver, mais aussi la faire avancer.

## 4 Les technologies de l'information et de la communication

*La fin de l'hégémonie de la langue anglaise sur la Toile marque un progrès dans l'appropriation des réseaux par les différentes langues du monde, parmi lesquelles le français se distingue particulièrement, malgré la trop faible implication des populations du Sud.*

L'accès à Internet dans le monde est très variable selon les continents et les pays. En Afrique le niveau de pénétration<sup>1</sup> est de 2,6 % et de 10,4 % en Asie, alors qu'il est de 36,4 % en Europe et de 68,6 % en Amérique du Nord. En fait, dans beaucoup de pays en développement, seuls les universitaires, entrepreneurs ou employés du gouvernement peuvent se connecter à Internet régulièrement.

Selon une enquête annuelle conjointement menée par l'ONG Funredes et l'Union latine, reprise dans ce chapitre, la présence de l'anglais sur la Toile aurait diminué de 30 points, passant de 75 % à 45 % de 1998 à 2005. La présence relative comme le nombre total de pages en langue française ne cesseraient de progresser. Grâce à l'exploitation de graphiques exprimant la part respective de certaines langues sur le Net, on découvre que le français occuperait la troisième place, avec un taux de 4,95 % de présence sur la Toile. Il devancerait ainsi l'espagnol, l'italien et le portugais.

De plus, une enquête conduite par le Haut Conseil de la Francophonie montre que, dans leur majorité<sup>2</sup>, les pays membres de l'OIF utilisent le français comme langue prépondérante dans les technologies de l'information et de la communication (TIC),

1. Le taux de pénétration est le ratio entre la somme des utilisateurs d'Internet et la population totale.

2. Soit 17 pays sur les 30 réponses reçues

à tous les niveaux, que ce soit pour l'échange de courriels, les sites de recherche, ou pour le dialogue instantané (avec des différences suivant que le français est langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère). La plupart des pays, soit 20 sur 30, sont répertoriés comme proposant sur les sites gouvernementaux une page d'accueil en français à côté de la ou des langue(s) officielle(s) et/ou de l'anglais.

Enfin, le rôle que joue la Francophonie est manifeste, aussi bien au niveau des concertations internationales, notamment lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), que dans l'accès aux ressources grâce au réseau des Campus numériques de l'Agence universitaire de la Francophonie qui comptait 18 centres d'accès à l'information et 24 campus numériques francophones au début de l'année 2006.

# Économie et solidarité

## 1 Les enjeux économiques de la Francophonie

*L'ensemble des pays membres, associés ou observateurs de la Francophonie représente un « dixième » de la planète entretenant souvent des relations privilégiées qui ne suffisent pourtant pas à en faire un espace économiquement structuré et encore moins homogène.*

Les pays membres, associés et observateurs de la Francophonie représentent 11 % de la population mondiale et 12 % de son revenu, soit près de 3 points de plus qu'en 2002. Cette augmentation mécanique liée à l'adhésion de nouveaux pays n'implique malheureusement pas un accroissement de la richesse des pays les plus pauvres de l'ensemble francophone.

En effet, avec un indice du développement humain (IDH) moyen de 0,622, les États de la Francophonie se situent, comme en 2002, dans la catégorie des pays à développement moyen, ce qui, comparé à la moyenne des pays en développement qui s'établit à 0,694, est peu satisfaisant. De plus, de considérables écarts se maintiennent entre ces différents pays.

La valeur des échanges entre les pays membres, associés ou observateurs de l'OIF a augmenté de près de 360 milliards de USD entre 2002 et 2004, passant de 329 031,45 millions de USD à 688 392,33 millions de USD, soit 19 % du total de leurs échanges commerciaux (3 500 mds USD). Avec 18,9 % des exportations et 19 % des importations mondiales, les pays de l'OIF représentent 19 % du commerce mondial de marchandises, en progression de près de 4 points par rapport à 2002. Comme en 2002, le commerce mondial des adhérents de la Francophonie est déficitaire, avec une balance commerciale négative de près de 85 milliards d'euros.

L'analyse détaillée des échanges entre les pays de l'OIF révèle un tableau assez nuancé. Certes, les pays dont les valeurs des échanges sont les plus élevées concentrent également l'essentiel des échanges entre les pays de la Francophonie<sup>1</sup>, mais la part relative de cette relation prioritaire aux pays francophones donne un tout autre classement dans lequel les pays les plus riches ne sont plus aussi bien placés.

En 2004, les pays francophones ont attiré 170,5 milliards de USD d'investissements étrangers, ce qui constitue une baisse par rapport à l'année 2002, mais les place néanmoins à la hauteur du quart des flux constatés. Avec 26 % du total des investissements mondiaux, les pays de la Francophonie se maintiennent à un niveau très élevé.

Sur le montant total de l'aide publique au développement versée, les pays membres de la Francophonie continuent de représenter un pourcentage important. Avec plus

1. À eux seuls, dix pays concentrent plus de 82 % des échanges entre pays membres. Dans l'ordre décroissant : France, Belgique, Suisse, Autriche, République tchèque, Pologne, Hongrie, Slovaquie et Luxembourg.

de 23 % des fonds alloués, soit plus de 20 milliards de USD, les pays de l'OIF restent au même niveau qu'en 2002. En 2004 comme en 2002, les pays donateurs membres de l'OIF et du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) marquent souvent une réelle solidarité avec les pays membres de la Francophonie dans le cadre de leur aide bilatérale.

## 2 La santé au cœur du développement

*Sans relever d'un programme de coopération de la Francophonie, la santé constitue l'un des enjeux majeurs du développement concernant tout particulièrement nombre de pays membres de l'OIF aussi bien par la gravité des maux qui les frappent que par la similitude des problèmes qui s'y posent.*

Parmi les nombreux défis qui se posent aujourd'hui au monde, la santé représente sans doute l'un des sujets prioritaires tant le constat est unanime sur la corrélation qui existe entre santé et développement. Sur cette base, l'Organisation internationale de la Francophonie a consigné dans son Cadre stratégique décennal, l'appui à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement car ses pays membres restent parmi les plus touchés et les plus fragilisés par les diverses pandémies qui affectent le monde et ne profitent pas suffisamment des progrès sanitaires constatés. La mortalité y demeure élevée et les épidémies emportent une population souvent jeune, les privant ainsi d'une partie de leurs forces vives.

Le chapitre consacré à la santé permet de mettre en relief l'urgence particulière qui frappe nombre de pays membres de la Francophonie sur plusieurs des plus grands maux de la planète. En examinant la situation sanitaire de ces pays, on constate que la propagation du VIH/sida ne semble pas vraiment se ralentir et qu'elle ravive d'autres épidémies comme la tuberculose, pendant que le paludisme continue de décimer des populations entières en Afrique où la poliomyélite refait surface, alors qu'elle semblait vaincue, et que de nouvelles maladies apparaissent, toujours plus virulentes, comme le SRAS, en Asie.

Pour le sida, les chiffres montrent de grandes disparités entre des pays ayant réussi à mettre en place des politiques nationales de lutte et de prévention efficaces, qui vont jusqu'à une relative prise en charge par des traitements antirétroviraux, et ceux qui n'y sont pas parvenus, soit en raison d'un contexte d'extrême pauvreté lié à des situations de conflit ou de crise.

Avec le sida, le paludisme représente aujourd'hui l'une des principales causes de mortalité dans les zones où les deux infections sont très répandues, notamment en Afrique subsaharienne. La grande majorité des décès dus au paludisme, 90 % selon l'OMS, surviennent en Afrique subsaharienne et la présentation de la « carte du paludisme », qui recoupe presque celle des pays francophones d'Afrique subsaharienne, où la maladie est la plus virulente, vient illustrer cette réalité.

En évoquant la résurgence de la poliomyélite, les maladies oubliées (trachome et noma) et les virus émergents (SRAS et grippe aviaire), les auteurs soulignent particulièrement le lien existant entre santé, pauvreté et développement.

Marqués globalement par une profonde dégradation, les systèmes de santé n'assurent pas non plus un accès, parfois minimum, aux médicaments pour lesquels se pose la question de la propriété intellectuelle (dont la problématique est précisément exposée). Enfin, sont évoqués des éléments relevant du contexte culturel dans lequel se posent les questions sanitaires ainsi que le rôle indirect que joue la Francophonie sur la Santé.

# Démocratie et État de droit

## 1 État de droit : le suivi de Bamako

*Cinq ans après l'adoption de la Déclaration de Bamako, la Francophonie a mesuré, en 2005, les avancées et les limites encore à dépasser pour favoriser la paix, la démocratie, l'État de droit et le respect des droits de l'Homme dans tous ses pays membres. La Conférence ministérielle de Saint-Boniface, en 2006, a contribué à renforcer cet engagement francophone.*

Après avoir réaffirmé leur attachement à la déclaration de Bamako, qui donna à la Francophonie sa pleine légitimité politique, les participants au Symposium international « Bamako+5 », qui s'est déroulé en novembre 2005 à Bamako ont salué les avancées indéniables survenues depuis lors tant au niveau de l'OIF que des États et gouvernements. Ils ont cependant déploré la résurgence des coups d'État, la modification ou l'usage non démocratique des constitutions, les violations répétées des droits de l'Homme, le non respect de l'engagement d'informer l'OIF sur les pratiques nationales de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'État de droit.

Dans le souci d'assurer une pleine efficacité à la Déclaration de Bamako, le Symposium recommande pour l'avenir de mettre l'accent sur trois objectifs essentiels :

1. *L'approfondissement de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'État de droit*, ce qui suppose, notamment, la mise en oeuvre effective des principes de la Francophonie dans toutes les régions de l'espace francophone, ainsi qu'une pratique plus active de ratification des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme et leur transposition dans le droit national pour traduction dans les faits. Il faudra également mieux prendre en compte les droits économiques, sociaux et culturels et veiller à l'amélioration des processus électoraux par le contrôle du financement des campagnes électorales, la professionnalisation des organes responsables de la gestion des élections, la constitution d'un état civil fiable. Ceci suppose aussi que les États dégagent des moyens juridiques et financiers adéquats pour combattre la corruption, lutter contre l'impunité et assurer l'indépendance réelle de la justice.

2. *La prévention des crises et des conflits* et les dispositifs d'alerte au niveau des États et des gouvernements et au niveau de l'OIF, par le renforcement de la concertation avec les États et les gouvernements, le développement des indicateurs et des concepts opératoires de niveau de conflictualité, une impulsion plus affirmée des actions de coopération avec les organisations régionales.

3. *La consolidation de la paix*, en accordant une attention prioritaire au développement d'initiatives concertées, dans le cadre des Nations unies, en particulier pour l'établissement, à Genève, du Conseil des droits de l'Homme, ainsi qu'au renforcement des procédures spéciales des droits de l'Homme, comme l'invitation permanente qui pourrait être adressée par les pays membres de l'OIF aux rapporteurs spéciaux.

Une Conférence ministérielle sur la prévention des conflits et la sécurité humaine s'est déroulée les 13 et 14 mai 2006, à Saint-Boniface, au Canada. L'OIF s'y est déclarée disposée à apporter son concours aux travaux du Conseil des droits de l'Homme et à la Commission de consolidation de la paix de l'ONU. Dans le même esprit, les protagonistes de la Déclaration de Saint-Boniface souhaitent que l'OIF soit associée aux différents programmes de renforcement des capacités de maintien de la paix, et, en qualité d'observateur, aux travaux du Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix des Nations unies. L'OIF a insisté sur la formation des personnels civils et militaires engagés dans ces opérations et sur les questions de langue qui pourraient se poser. De même, elle s'est engagée à poursuivre la mobilisation de ses membres pour tout ce qui concerne le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, pour lutter contre l'enrôlement des enfants soldats, pour éradiquer les mines antipersonnelles, pour protéger les réfugiés et les personnes déplacées, pour surveiller les ressources naturelles et empêcher leur exploitation et leur transfert international illégal.

## 2 La réforme institutionnelle de la Francophonie

L'institutionnel francophone a connu en 2005, par l'adoption d'une nouvelle Charte, un changement significatif.

Avant d'examiner le contenu des nouvelles institutions, ce chapitre nous remet en mémoire les étapes qui ont jalonné l'histoire de l'institutionnel francophone de 1970 à 2005. Il présente ensuite les éléments essentiels de la Charte rénovée adoptée à Antananarivo qui dote la Francophonie d'une personnalité juridique internationale stable et qui définit les conditions d'un fonctionnement efficace de son Organisation.

## 3 La parité en Francophonie

*Selon qu'elles vivent à Québec, Djibouti ou Bujumbura, Paris, Port-au-Prince ou Hanoi, les femmes de la Francophonie ont une place, des espérances et des droits bien différents. Néanmoins, dans aucun de leurs pays, la parité n'est réalisée, que ce soit dans le monde de la politique ou celui du travail. Si la Francophonie a inscrit l'égalité entre les hommes et les femmes au cœur de son action, c'est que le sort de cette moitié-là de l'humanité est un excellent baromètre de l'état général de la démocratie moderne.*

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, avec la montée des intégrismes, la situation évolue lentement, et inégalement selon les pays : si le Maroc a révisé son code de la famille, se rapprochant ainsi du Liban et de la Tunisie, pays du Maghreb dont la législation est la plus favorable aux femmes, en Égypte, la prégnance de la Charia maintient les femmes en état d'infériorité. Les pourcentages de femmes parlementaires sont encore faibles (6,4 % au Maroc, 2,3 % au Liban). Dans le monde du travail, la proportion de femmes augmente, mais se limite aux secteurs les moins qualifiés.

En Afrique subsaharienne, l'extrême pauvreté, les ravages du sida qui touche 58 % de femmes, l'instabilité politique et les conflits compromettent les avancées. Mais avec ses 16,4 % de femmes parlementaires, le continent n'est pas en recul. Les pays francophones sont néanmoins en retard sur les pays anglophones. Les femmes occupant des emplois à faible valeur ajoutée ou travaillant à leur compte, leur contribution n'apparaît pas dans les indicateurs économiques.

En Amérique du Nord et en Europe, le contexte est plus favorable et les progrès sont importants. Néanmoins, la parité est loin d'être atteinte en politique : si la Belgique compte 37,7 % de femmes parlementaires, elles ne sont que 14,6 % en France, 10,9 % au

Nouveau-Brunswick, 6,4 % en Albanie. En Europe de l'Est, la féminisation de la pauvreté s'accroît et les écarts de salaire se creusent (25 % en moyenne).

Dans la région Asie-Pacifique, des progrès significatifs ont été accomplis dans les textes, mais pas toujours dans les faits. Si le taux d'activité économique des femmes est très élevé (80,1 % au Cambodge), elles sont surtout présentes dans le secteur informel où elles ne bénéficient d'aucune protection. Au Viêt Nam où une femme a été vice-présidente de la République, les femmes représentent 27,3 % des députées, mais ne sont que trois sur les 40 membres du gouvernement.

